




OBSERVEZ LES OISEAUX DANS LES JARDINS ET PARCS avec le programme Oiseaux des jardins

ÉTAPE 1 ▶

Avant de commencer vos observations, **vous pouvez imprimer la fiche de comptage de l'Observatoire des oiseaux des jardins.**

Elle reprend toutes les espèces d'oiseaux les plus communes en image afin de vous aider à les identifier.

Cette fiche est disponible en cliquant [ici](#) 

Sur cette fiche**, renseignez :

- La date de votre observation
- L'heure de début et l'heure de fin de la période d'observation (prenez un créneau horaire de 10 minutes)

ÉTAPE 2 ▶

Comptez **le nombre maximum d'individus** observés pour chaque espèce d'oiseaux et **notez-le dans la case dédiée de votre fiche de comptage.*** Au bout de 10 minutes de comptage, vous aurez terminé vos observations.

ÉTAPE 3 ▶

Pour enregistrer vos données, rendez-vous sur le site oiseauxdesjardins.fr et inscrivez-vous en cliquant sur « J'aimerais participer ».

- Choisissez votre département dans la liste déroulante.

* COMMENT COMPTER LES OISEAUX ?

- **Déterminez un espace défini, bien délimité, sur lequel vous allez compter les oiseaux :** votre jardin privatif, un square, une partie bien délimitée d'un grand parc public, votre balcon.
- **Comptez uniquement les oiseaux qui se posent dans le lieu que vous étudiez** et non ceux qui le survolent sans s'y arrêter.

Exception à cette règle : les insectivores et les rapaces (hirondelles, martinets, épervier...) chassant au-dessus du jardin, vous pouvez les noter si vous les observez en train de chasser sur votre lieu d'observation.

- Complétez le formulaire qui va s'afficher et validez.

Une fois inscrit, vous recevrez votre mot de passe par email.

Vous pourrez ainsi vous connecter avec votre adresse mail indiquée lors de l'inscription et le mot de passe reçu. Vous pourrez par la suite le modifier via le menu « Email et mot de passe ».

ÉTAPE 4 ▶

Créez un jardin en cliquant sur «Participer / Ajouter un jardin» :

- **Localisez votre lieu d'observation** sur une image aérienne, donnez-lui un nom, puis complétez la description du lieu d'observation.
- **Vous pouvez créer autant de jardins que vous le souhaitez.** À tout moment, vous pouvez les consulter ou modifier leurs descriptions dans la rubrique «Participer / Mes jardins».

ÉTAPE 5 ▶

- Envoyez vos observations en cliquant sur «Participer / Transmettre les observations de mon jardin».
- Saisissez toutes les données que vous aurez renseignées sur votre fiche de comptage : date, créneau horaire, comptage.
- Dans le champ « Remarque », pensez à ajouter le mot clé « ObservatoireSV22 ». Puis, validez votre saisie.

- **Notez le nombre maximal d'individus observés en même temps,** pour chaque espèce et ce durant le créneau horaire choisi.

- **Veillez à ne pas compter plusieurs fois le même individu** s'il se déplace ou fait des allers-retours.

COMMENT IDENTIFIER LES ESPÈCES OBSERVÉES ?

- **La fiche de comptage vous propose plusieurs séries de visuels :** les uns avec les espèces les plus communes, les autres avec des espèces fréquentes, moins faciles à identifier. Les visuels sont organisés de façon à ce que les espèces qui se ressemblent vous soient proposées côte à côte pour faciliter votre identification.

** Cette fiche ne doit pas être renvoyée ni en format papier, ni par mail. Seules les observations enregistrées sur le site seront prises en compte.

Pour inscrire vos observations :
oiseauxdesjardins.fr



Cliquez
ici



Pour toutes questions sur ce programme, écrivez à : oiseauxdesjardins@lpo.fr

IL EST IMPORTANT QUE L'OBSERVATION SE FASSE LE WEEK-END DES 21 ET 22 MAI.

En effet, pour qu'un comptage soit efficace et utile durant le Grand Observatoire de la Nature Science & Vie, il faut qu'il se concentre sur une courte période.

Pour la réussite et l'intérêt scientifique du Grand Observatoire de la nature Science & Vie, nous vous proposons de participer à cet inventaire éclair pendant la Fête de la Nature. Toutefois, nous vous invitons à participer tout au long de l'année au programme de sciences participatives Oiseaux des jardins.

N'oubliez pas de partager vos photos avec la rédaction de Science & Vie :

- par mail GON-SV@reworldmedia.com
- ainsi que sur les réseaux sociaux avec [#GON_SV](https://www.instagram.com/GON_SV)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

MERCI D'AVOIR PARTICIPÉ !